

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE QUE MME NUMA (IA-IPR DE PHILOSOPHIE, ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND) NOUS A ACCORDÉ LE VENDREDI 19 FÉVRIER 2021.

L'APPEP Auvergne a sollicité un entretien téléphonique avec Mme Numa, qui s'est déroulé le 19 février 2021 et qui a duré environ une heure trente. Mme Numa a eu le souci de répondre de la façon la plus exhaustive à un ensemble de questions que nous lui avons préalablement transmis. Le compte rendu ci-dessous est volontairement synthétique.

La première série de questions a porté sur le Grand oral et son organisation : jusqu'à quelle hauteur les professeurs de philosophie seront-ils sollicités? Comment se fera pour celles et ceux qui seront convoqués l'articulation avec les corrections des copies du bac? A-t-on l'assurance que les questions à dominance philosophique choisies par les candidats seront bien examinées par un jury dont l'un des membres est philosophe?

Mme Numa répond que l'inspection est au courant des problèmes éventuels d'organisation, notamment de chevauchement entre les corrections des copies de l'épreuve écrite et les convocations éventuelles pour participer à un jury du Grand oral. Au niveau académique, Mme Numa a d'ores et déjà alerté la DEC (Division des Examens et Concours) de ce problème éventuel. Elle l'a également avertie dans l'attention à porter dans la composition des jurys du Grand Oral concernant la spécialité HLP, afin que les professeurs de philosophie soient bien présents.

La deuxième série de questions a porté sur l'organisation et le contenu des formations continues afférant à la mise en place de la réforme du baccalauréat. Il a été notamment remarqué des contradictions possibles dans les informations apportées, ainsi qu'une qualité médiocre concernant le contenu de certaines formations.

Mme Numa est d'abord revenu sur la situation dans l'Académie de Clermont, où ont été menés parallèlement trois types d'action à l'adresse des professeurs, qui ont eu pour objet, soit les spécialités, soit le Grand Oral : a) la venue d'IPR dans les lycées pour rencontrer les équipes à propos du Grand Oral ; b) des formations disciplinaires à distance, menées, pour HLP, par les inspections de Lettres et de Philosophie ; c) des formations pluridisciplinaires à distance concernant le Grand Oral.

Mme Numa remarque alors le caractère inévitable de certaines contradictions ou hiatus dans les informations apportées dans ces différentes formations, dans la mesure où les acteurs qui interviennent ne parlent pas selon le même point de vue. Concernant la spécialité HLP ainsi que le contenu disciplinaire du Grand Oral, les informations essentielles qui doivent régler la conduite des professeurs sont celles apportées par les inspections de Lettres et de philosophie.

Suite à notre constat que la place du contenu disciplinaire est réduite à portion congrue dans le Grand Oral, Mme Numa nous fait part de son désaccord, en estimant que le contenu disciplinaire a toute sa place, dans la mesure où le candidat ne doit pas seulement le déployer dans les cinq premières minutes, mais également montrer qu'il s'en est nourri tout au long de l'année dans l'entretien qui fait suite. Enfin, les questions portant sur l'orientation du candidat ont pour finalité d'amener ce dernier à avoir une réflexivité sur son parcours d'orientation.

Nous faisons remarquer l'impossibilité de préparer nos élèves pour le Grand Oral. Mme Numa a bien conscience des difficultés qui sont les nôtres, mais suggère des pistes pédagogiques possibles, comme l'usage pédagogique d'enregistrements audio ou le tutorat entre les élèves. Elle rassure enfin en observant que les jurys seront composés de professeurs qui ont préparé les élèves au Grand Oral, et qui seront de ce fait conscients des conditions de préparation dans leur évaluation.

La troisième série de questions concerne encore le Grand Oral et son évaluation.

Mme Numa confirme qu'il n'y a pas de barème de notations pour le Grand Oral, qu'il s'agit bien d'évaluer et de noter la prestation du candidat dans sa globalité. Néanmoins, elle attire l'attention qu'il existe sur Eduscol une grille d'évaluation indicative avec différents items qui pointent les attendus¹. La connaissance par les élèves de cette grille indicative peut leur être d'une aide précieuse.

Une quatrième série de questions porte sur les recommandations de l'IG en philosophie (nombre de devoirs dans l'année, œuvre suivie notamment).

Nous faisons remarquer que ces recommandations peuvent être mal reçues de la part des professeurs de philosophie, qui voient leurs conditions de travail dégradées et un nombre d'élèves à prendre en charge souvent accru.

Mme Numa a bien conscience des conditions de travail qui sont les nôtres. Elle revient sur l'esprit des recommandations, qui fixent un cadre. Ainsi, elle estime que la recommandation de faire des devoirs « type bac » ne conduit pas nécessairement à organiser des devoirs en 4h – elle sait bien que cela devient désormais difficile dans de nombreux établissements. Il s'agit plutôt de comprendre que tous les exercices demandés aux élèves doivent être orientés en vue de la dissertation ou de l'explication de texte. On peut ainsi envisager des devoirs « hybrides » (commencés à la maison et finis en classe, ou inversement), ou de faire rédiger une partie du devoir. Elle rappelle toutefois la nécessité de ne pas repousser trop loin dans l'année l'exercice de la dissertation ou de l'explication de texte, et donc de ne pas multiplier les exercices d'approche.

C'est selon la même logique qu'elle explique les recommandations pour l'œuvre suivie. Il va de soi que les professeurs connaissent leurs élèves et qu'ils savent mieux que quiconque quelle œuvre ils peuvent faire avec eux. Mme Numa note juste que l'œuvre suivie ne doit pas être abordée et étudiée seulement dans l'optique de l'oral de rattrapage, mais bien incluse dans la progression pédagogique de l'année et permettre d'étudier des notions du programme.

Une dernière série de questions aborde des problèmes divers.

Le plagiat est désormais un problème récurrent qui empoisonne bien souvent la relation des professeurs avec certains élèves qui se montrent parfois d'une grande inventivité dans cette activité. Mme Numa partage ce constat et sait que c'est un problème. Elle émet le souhait que la réponse soit toujours pédagogique, en essayant d'amener l'élève à s'interroger sur cette pratique et en l'accompagnant d'un travail de réécriture.

L'épreuve de l'explication de texte en séries technologiques laisse aux élèves la possibilité soit de répondre aux questions, soit de s'aider simplement des questions pour rédiger une explication de texte continue. Certains collègues font le constat que les élèves qui choisissent cette dernière possibilité peuvent moins bien réussir, alors qu'ils ont pris le « risque » de se passer des questions dans leur rédaction. Cela peut occasionner des cas de conscience dans la notation. Mme Numa répond qu'il faut préalablement connaître le profil de l'élève et s'assurer que le choix de rédiger une explication suivie sans s'aider des questions n'est pas une échappatoire pour finalement ne pas faire l'exercice. Une fois assuré de ce point, lorsque le devoir n'est pas très bien réussi, on peut inviter l'élève à reprendre sa copie en essayant d'intégrer dans son développement les questions qui peuvent lui permettre d'approfondir sa réflexion. Enfin, concernant cette fois-ci le baccalauréat, les réunions d'entente et d'harmonisation seront là pour porter au crédit de l'élève

¹ Pour la voie générale, voire l'annexe 1 : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm?cid_bo=149115; pour la voie technologique, voir l'annexe 1 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm> Il s'agit dans les deux cas de la même grille d'évaluation indicative.

la tentative de faire une explication de texte suivie et continue, lorsqu'il a sérieusement cherché à faire le sujet.

L'entretien se finit sur la confirmation par Mme Numa qu'en séries technologiques également les candidats auront le choix entre trois sujets de dissertation et un sujet d'explication de texte.